



BANQUE des
TERRITOIRES



Tendances
Les investissements
publics sur l'eau
Édition 2026

Aquagir 
le programme

Préambule

Pour analyser les tendances des dépenses publiques dans le secteur de l'eau, la Banque des Territoires a mené une étude basée sur l'analyse des marchés publics. Après avoir recensé et modélisé l'ensemble des appels d'offres liés aux investissements dans le cycle de l'eau depuis 2019, les données ont été actualisées en 2026 pour refléter les dernières évolutions.

Si la commande publique ne couvre pas l'intégralité des investissements, elle reste un indicateur fiable des dynamiques du secteur. Soucieuse d'accompagner les territoires dans leur prise de décision, la Banque des Territoires rend publics les résultats de cette étude mise à jour.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Édito

L'eau s'impose plus que jamais comme un enjeu stratégique pour les territoires. Le constat reste préoccupant : les collectivités peinent à accroître leurs investissements, sur l'ensemble des cycles de l'eau. Pourtant, les défis ne cessent de s'intensifier. Les réseaux vieillissent, les pertes d'eau traitée atteignent des niveaux alarmants (20 à 30 %) et le changement climatique accentue à la fois la dégradation de la qualité de l'eau et la pression sur la ressource. À ces enjeux structurels s'ajoutent des risques de plus en plus marqués : la multiplication des épisodes climatiques extrêmes renforce l'exposition des territoires aux inondations, tandis que les exigences en matière de qualité de l'eau potable se renforcent dans un contexte de pollutions diffuses et émergentes. Préserver la ressource, sécuriser l'approvisionnement en eau de qualité et mieux gérer les inondations deviennent des impératifs indissociables d'une politique de l'eau résiliente. Face à ce tableau, une certitude : l'inaction n'est pas une option. Des territoires ont déjà démontré qu'il était possible d'agir, en combinant innovation, anticipation et coopération. Les leviers sont nombreux. Nous répondons présents pour aider les collectivités, quelle que soit leur taille, à les actionner : solutions fondées sur la nature pour absorber les crues, modernisation des réseaux pour limiter les pertes, traitement avancé pour garantir une eau potable de qualité, outils numériques pour piloter les infrastructures. Mutualisation des moyens, gestion intégrée de l'eau et adaptation des modèles de gouvernance constituent également des axes majeurs pour renforcer l'efficacité et la qualité des services publics. La Banque des Territoires et ses partenaires se tiennent aux côtés des élus pour les accompagner, de la conception à la réalisation de leurs projets. Les outils et les solutions existent : saisissez-les !



Kosta Kastrinidis,

Directeur Adjoint et Directeur des Prêts de la Banque des Territoires

Les idées à retenir

01.

Stabilité de la commande publique

Autour de 4,7 Md€/an pour les marchés publics et 7 Md€/an si l'on y ajoute les DSP. Dans le même temps, les besoins augmentent et les déficits d'investissement sont de plus en plus documentés.

02.

80/20 – Une prédominance en valeur des consultations liées au petit cycle de l'eau

(eau potable et assainissement) qui représentent 80 % du montant global vs 20 % pour le grand cycle (Gestion des milieux et prévention des inondations ou « GEMAPI » et eaux pluviales).

03.

Gel des transferts

Les transferts de compétences au profit des EPCI et syndicats mixtes en 2020 se sont traduits par une concentration des acteurs du marché, un recul du poids des communes et une accélération des consultations dans les territoires qui ont le plus transféré. La suspension de l'obligation de transfert de 2025 risque de prolonger le statu quo actuel.

04.

Fragmentation

Même si les transferts se sont accompagnés d'une hausse de la taille moyenne des opérations, le secteur reste très atomisé avec 85 % des lots inférieurs à 500 K€.

05.

Polarisation

Les consultations liées au grand cycle de l'eau (GEMAPI et eaux pluviales) sont fortement concentrées dans les territoires les plus fortement exposés aux risques de sécheresse, d'inondation ou de recul du trait de côte.

06.

Dynamisme

Les grandes régions urbaines ont sensiblement augmenté les montants de leur commande publique entre 2020 et 2025 (97M € en 2019 et 260M € en 2025).

07.

Montée en connaissances

Les marchés publics de prestations intellectuelles ont augmenté, particulièrement chez les EPCI, témoignant d'une volonté de mieux cerner les enjeux en vue de futurs projets « en incubation », selon l'effet d'entraînement que nous avons pu constater. Même si certains transferts s'opèrent encore aujourd'hui malgré la suspension de l'obligation de transfert de 2025, cela reste à la marge.

08.

Focus qualité de l'eau potable et prévention des inondations

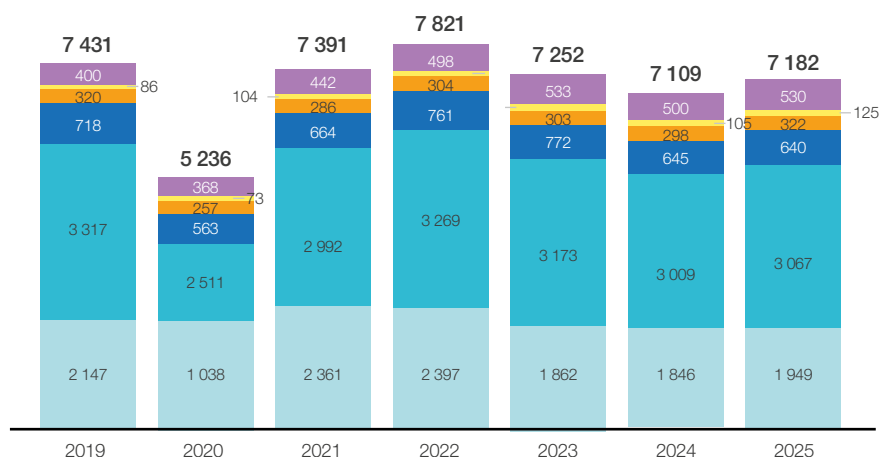
Les consultations liées à des infrastructures de traitement de l'eau (production) oscillent entre 120M et 180M d'euros par an. Les consultations liées à la prévention des inondations (ouvrages - bassins, collecteurs, évacuateurs...) s'élèvent à 200M d'euros par an en moyenne. Aucune évolution des montants n'est à noter sur ces deux sujets qui sont les thématiques prioritaires du programme Aquagir en 2026

Une stabilité du paysage de la commande publique depuis 2020

Des montants investis constants

Le montant des consultations publiées (4,7 Mds € / an, hors DSP) ainsi que l'équilibre entre petit (80%) et grand (20%) cycles sont globalement stables depuis 2019 – à l'exception de l'année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 et les élections municipales. Dans le même temps, les besoins augmentent et les déficits d'investissement sont de plus en plus documentés¹.

Montant des consultations publiées (en M€)

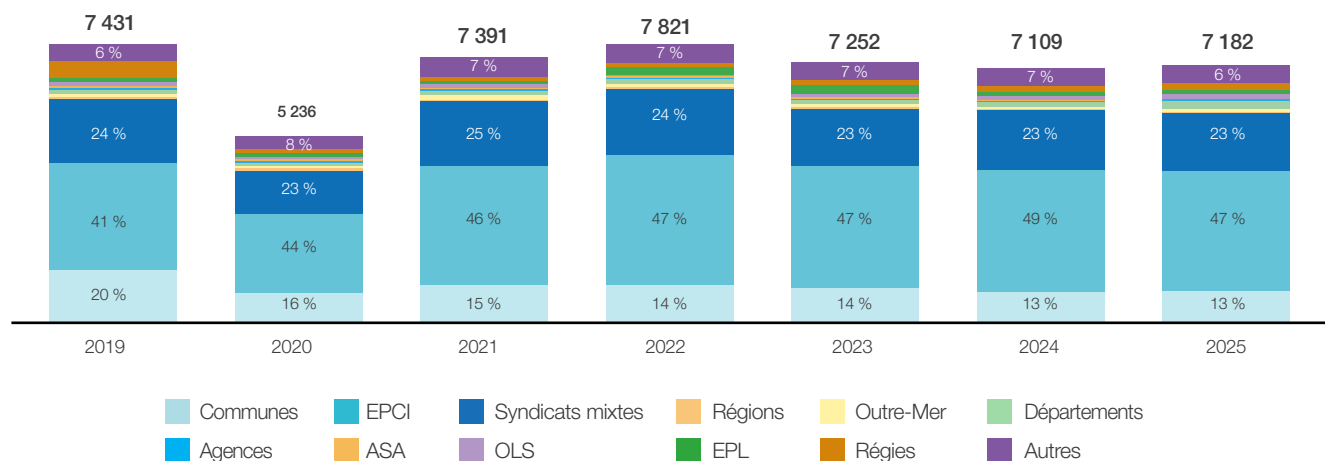


¹ Panorama du financement global de la politique de l'eau en France métropolitaine », Cercle Français de l'Eau, novembre 2024

MOE - petit cycle MOE - grand cycle Ingénierie
Travaux - grand cycle DSP Travaux - petit cycle

Stabilité des forces en présence depuis 2020

Montant des consultations publiées (en M€)



Les équilibres entre donneurs d'ordre sont également figés depuis la dernière vague de transferts des compétences « eau potable » et « assainissement » en 2020, et

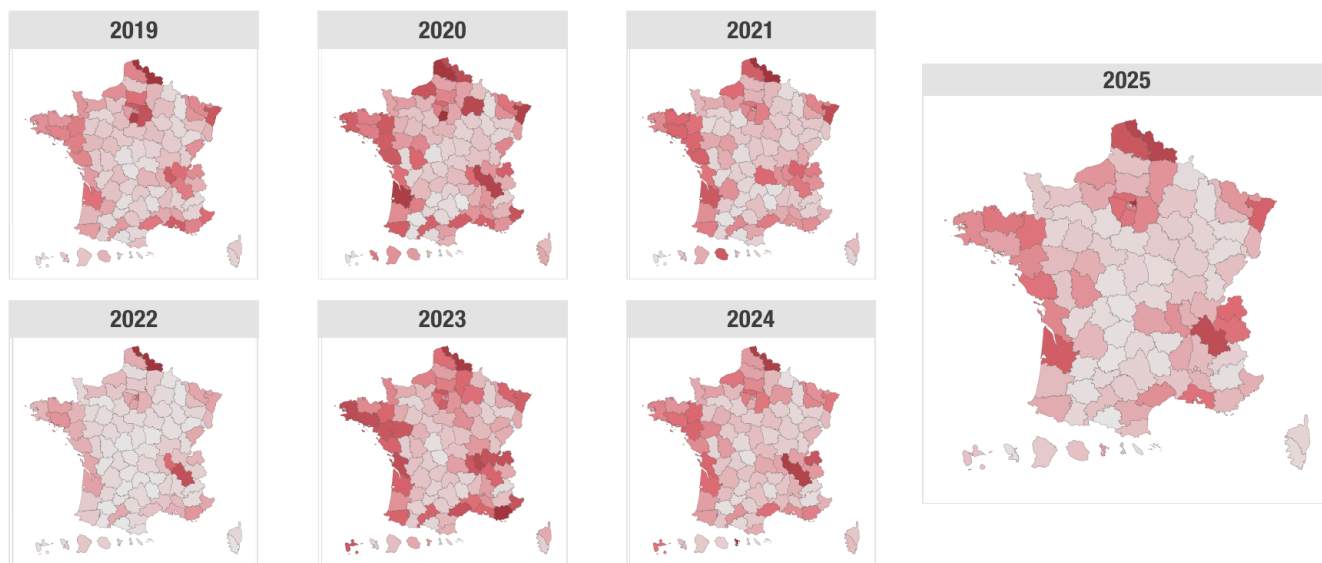
cette situation pourrait perdurer en l'absence d'obligation de transfert. De fait, les communes restent actrices des investissements liés au petit cycle de l'eau, ne favorisant

pas l'accélération de la commande publique constatée à date dans les zones où les transferts ont été les plus importants.

Évolutions des consultations liées au petit cycle de l'eau par département

Marchés publics de MOE et travaux

Évolution des consultations liées au petit cycle de l'eau (marchés publics de MOE et travaux) par département



En effet, si elles sont plus élevées et mieux réparties sur le territoire, les consultations liées au petit cycle de l'eau semblent plus présentes dans les départements à plus forte capacité d'investissement (bassins de population, départements

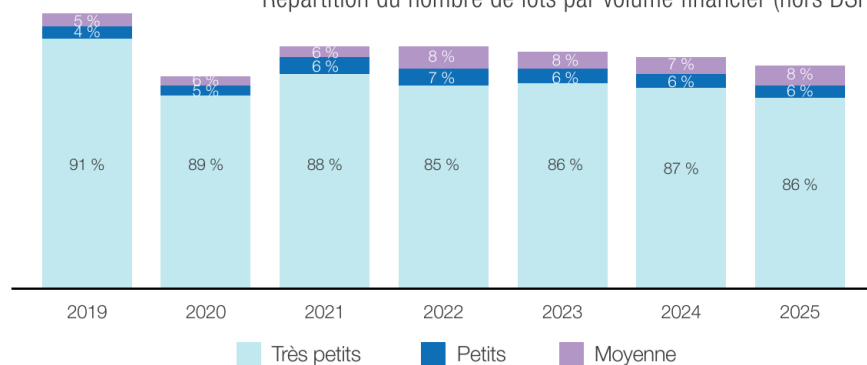
dotés de gros syndicats mixtes et intercommunalités). A contrario, la « diagonale du vide » se dessine : les communes isolées dans leurs investissements semblent porter moins de projets, alors que les besoins existent.

Plus la coloration du département est foncée, plus le montant des consultations est élevé.
Les niveaux sont définis chaque année en fonction des montants globaux et de leur répartition par lieu d'exécution (il n'y a pas de seuil fixe).

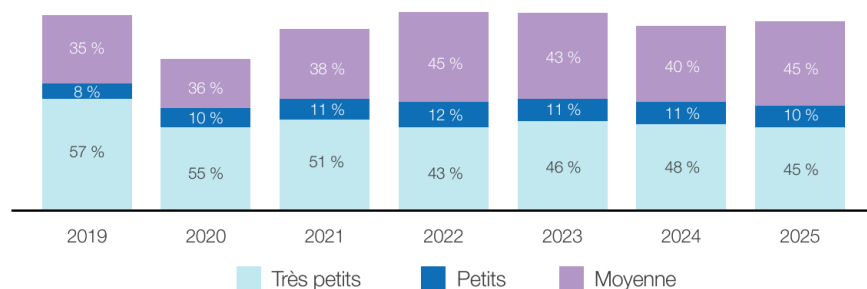
Répartition du nombre de lots par volume financier

Sans concentration à venir des acteurs, comme à la suite de la précédente vague de transferts, la structure de marché actuelle, très atomisée (88% de lots inférieurs à 500 K€, pour seulement 46% des montants investis en 2023), devrait se maintenir.
Les grosses opérations concernent uniquement des marchés globaux de performance ou des Délégations de Service Public (DSP) non visibles sur ce graphique.

Répartition du nombre de lots par volume financier (hors DSP)



Répartition des montants engagés par lots et par volume financier (hors DSP)



De nouveaux besoins susceptibles de se traduire en projets dans les années à venir

Évolution des consultations liées au grand cycle de l'eau par département

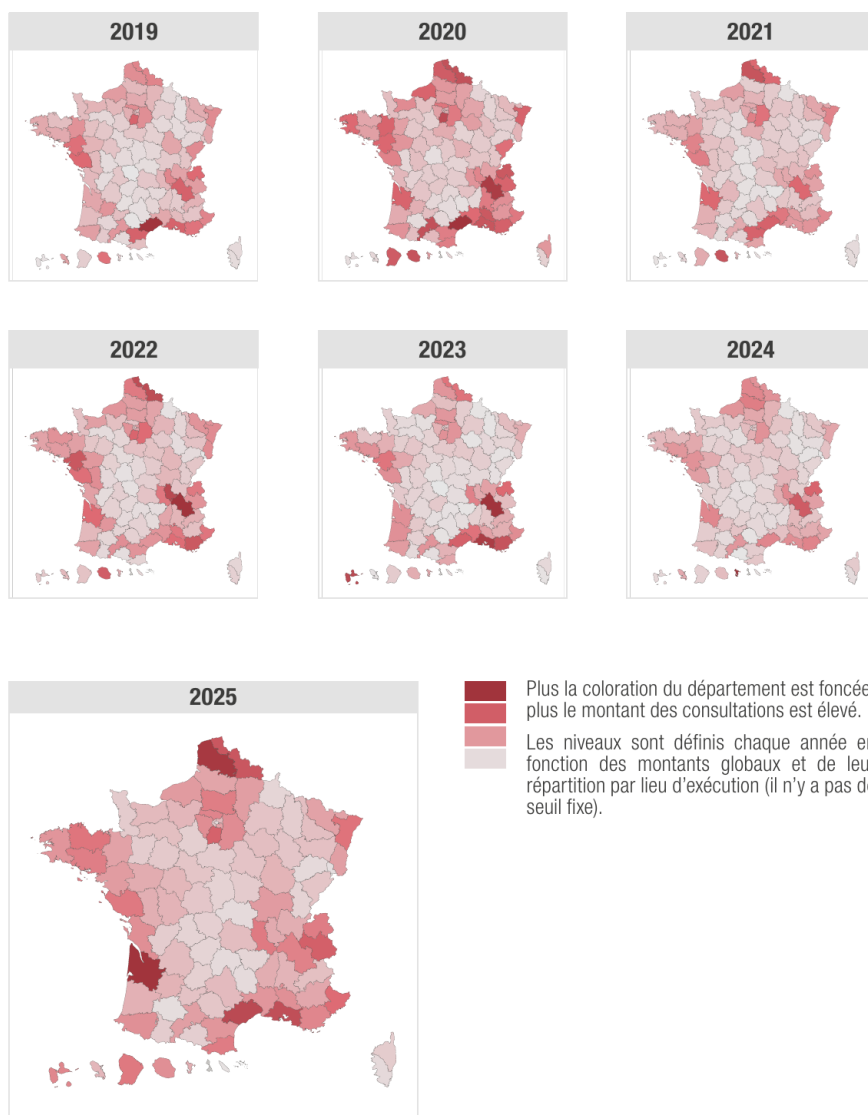
Marchés publics de MOE et travaux (hors DSP et maintenance)

La stabilité de la commande publique contraste avec les injonctions à massifier les investissements dans le secteur pour répondre aux exigences de performance, comme d'adaptation aux effets du dérèglement climatique. De fait, si la hausse des consultations liées au grand cycle de l'eau semble limitée en termes de montants, elle est particulièrement ciblée sur les territoires littoraux (dont Outre-Mer) et les vallées fluviales depuis 2020, territoires particulièrement exposés et touchés par les effets du dérèglement climatique (crues, inondations, sécheresses, recul du trait de côte).

Par ailleurs, les consultations liées à la qualité de l'eau potable et à la prévention des inondations stagnent dans les montants de la commande publique.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes également intéressés aux modes de financement des projets à partir des données de la Banque des Territoires.

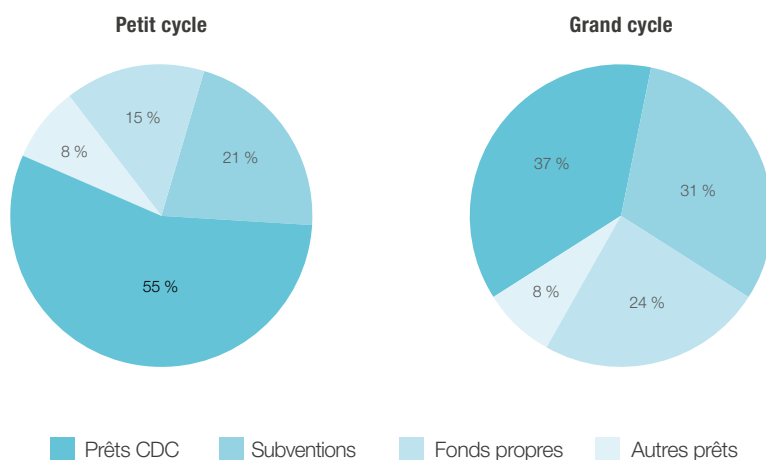
Évolution par an des montants (Millions d'€) des marchés par département



Analyse des plans de financement des projets financés

La proportion de projets subventionnés est sensiblement supérieure pour les projets « petit cycle » (72%). En revanche, les opérations liées au grand cycle de l'eau sont moins fortement financées par de l'emprunt ou des fonds propres (fiscalité), mais plus fortement subventionnées : les acteurs publics ont plus de facilité à s'endetter sur le petit cycle de l'eau où le ROI est mesurable que sur le grand cycle de l'eau.

Analyse des plans de financement des projets financés par la Banque des Territoires



Lexique

ASA : Association Syndicale Autorisée

BOAMP : Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics

DSP : Délégations de Service Public

EPL : Entreprises Publiques Locales

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Grand cycle : Préservation de la qualité des milieux aquatiques GEMAPI avec l'aménagement de bassins hydrographiques, aménagement et entretien des cours d'eau, défense contre les inondations et protection et restauration des zones humides

JOUE : Journal Officiel de l'Union Européenne

MOE : Maîtrise d'Oeuvre

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLS : Organismes de Logement Social

Petit cycle : Prélèvement de la ressource en eau, traitement, stockage, distribution, collecte des eaux usées, traitement et rejet dans le milieu naturel

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées

ROI : Retour sur investissement

TEE : Transition Énergétique et Écologique

VRD : Voirie et Réseaux Divers

Méthodologie

Précision sur les modifications des paramètres de l'étude de 2026 par rapport à celle de 2025 pour une meilleure clé de lecture de l'étude :

1. Révision des métiers par rapport à l'étude 2026 par rapport à l'étude 2025 :

- Suppression des marchés de purs aménagements paysagers et des marchés sur les réseaux d'eau de mer et réseaux d'eaux industrielles
- Pour le segment inondation, intégration des ouvrages de stockage d'eau pluviale, des barrages, précédemment dans GEMA et eaux pluviales
- Amélioration de l'identification des doublons pouvant justifier une diminution des volumes (évolutions annuelles similaires) et des montants

2. Mise à jour du modèle de projection des montants :

- Ajout des montants d'attribution publiés en 2025
- Correction de certains montants estimatifs trop élevés et remplacement par une valeur réelle
- Amélioration du modèle de projection des montants

Des montants moindres mais plus proches de la réalité du marché.

L'année 2025 est l'année supplémentaire dans la mise à jour de cette étude : c'est une année pré-électorale lors de laquelle il aurait pu être attendu une dynamique plus forte de mise en marché de la part des élus des territoires métropolitains. Cependant, le volume global similaire des montants des consultations publiées peut se justifier par la spécificité du secteur de l'eau avec des budgets sécurisés et des plans pluriannuels d'investissement (PPI) entraînant moins d'effets des élections municipales sur la dynamique du marché de la commande publique.

Sources

Appels d'offres publiés dans le cadre de la commande publique (BOAMP, JOUE, sources web, presse écrite, etc.).

70 % des appels d'offres sont récupérés via deux sources minimum.

Indicateurs retenus

Nombre de lots

Montant global – réels ou reconstitués à partir d'un modèle statistique nourri des avis d'attribution.

Type de consultation

Délégations de service public (DSP)

Marchés publics de prestations intellectuelles: maîtrise d'œuvre (MOE), ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, études pré-opérationnelles et opérationnelles)

Marchés publics de travaux (intègre les marchés globaux de performance)

Maîtres d'ouvrage

Collectivités locales (tous niveaux, inclus les syndicats mixtes)

Régies Eaux

Autres (agences, État, OFB, Entreprises publiques locales, etc.)

Classification milieux

Grand cycle : gestion des milieux et prévention des inondations (GEMAPI), eaux pluviales et irrigation

Petit cycle : infrastructures d'eau potable et d'assainissement

Ont été exclus : les espaces marins, la Voirie et réseaux divers (VRD)

Périmètre métier

Toute consultation traduisant un projet d'investissement au sein du grand ou petit cycle de l'eau (selon les périmètres des milieux définis ci-contre)

Ont été exclus : la maintenance, le curage, les relevés hydrographiques

De la sensibilisation à la mise en œuvre

Découvrez
le programme
Aquagir



Grâce à un continuum d'offres et de services intégrés, Aquagir est présent tout au long de votre projet, de la prise de conscience à la concrétisation.

Je m'informe et me sensibilise

Des contenus riches et pédagogiques et la possibilité de bénéficier d'un cadre d'échange pour partager entre pairs.

→ aquagir.fr.

Un diagnostic de la ressource sur votre territoire pour identifier vos enjeux et leviers d'actions.

→ aquarepere.banquedesterritoires.fr.

Je structure et planifie mon projet

Ingénierie d'aide à la décision : un appui pour élaborer vos schémas directeurs, planifier vos actions et réaliser des diagnostics de vulnérabilité.

Appui à la mise en place ou à l'innovation : un accompagnement technique, juridique et financier pour concrétiser vos projets ou encore soutenir une expérimentation sur votre territoire.

Ingénierie financière : une aide à l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement.

Je finance mon projet

Une financement stratégique unique, l'Aqua prêt : capable de couvrir jusqu'à 100% de votre besoin d'emprunt et pour une durée de 25 à 60 ans.

Investissement en fonds propres : une prise de participation dans des sociétés privées ou mixtes pour renforcer vos modes de gestion locaux.

Je mets en œuvre

Un appui d'opérateurs experts (Egis, SCET, Suez, Veolia, Saur) pour la mise en œuvre et un accès à d'autres acteurs via une place de marché dédiée.

Je sécurise mon projet

Une sécurisation de votre projet via la consignation environnementale pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ou l'expropriation/préemption pour l'acquisition de terrains stratégiques liés à la ressource en eau.

Agir pour l'eau,
soutenir nos territoires.

LE PASSAGE À L'ACTION COMMENCE ICI.



Rejoignez

Aquagir
le programme



banquedesterritoires.fr

in @ @BanqueDesTerr